



Carrefour de Communications



L'édito du Maire



Comme dans de nombreuses Communes en France en février, les citoyens se sont exprimés à La Crèche, dans le cadre du Grand débat national. Près de 150 personnes au total ont échangé, formulé des propositions au Gouvernement, à l'occasion de 3 réunions publiques.

Les thèmes les plus variés ont été abordés et l'ensemble des contributions Créchoises sont désormais en ligne sur le site internet de la Ville, avant de remonter à Paris pour la mi-mars. Merci à ceux qui ont participé à ces moments forts de notre démocratie. En février, le Conseil Municipal a accueilli, en remplacement d'Émilie Blyweert, démissionnaire, Gérard Grether, suivant sur la liste "Un cœur pour La Crèche". De même, l'Assemblée municipale a examiné les grandes orientations du budget 2019 et décidé l'arrêt du projet de restauration des halles, pour des raisons budgétaires. Bonnes nouvelles : la fréquentation de notre cinéma a bien progressé en 2018, de même que les animations organisées pendant les vacances de février à la salle Clouzot ont connu le succès. Succès aussi partagé avec, pour les jeunes, les Aprèm'sport et les Aprèm'créatifs. Février a été aussi le top départ de la 1^{ère} tranche des travaux de rénovation du stade Groussard et le début des travaux d'extension du gymnase de Chantoiseau par le SMC. Donc des perturbations à venir pour les associations

sportives utilisatrices de ces équipements. Mais les résultats seront au rendez-vous ! Dans le domaine du développement économique, les constructions de bâtiments s'enchaînent sur les parcelles des zones d'activités, vendues par la Communauté de Communes. De bonnes nouvelles et du travail pour plusieurs mois pour les entreprises et leurs personnels. Avant la fin d'année, chacun pourra constater de visu la mise en fonctionnement de ces entreprises qui ont choisi le Haut Val de Sèvre et La Crèche pour se développer et créer de la richesse et des emplois. Dans les prochaines semaines, d'autres implantations seront connues mais, d'ores et déjà, la Communauté de Communes aménage une nouvelle zone d'activités de 9 ha à Baussais, pour répondre aux demandes des porteurs de projets. En mars, notre Conseil Municipal se prononcera sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de La Crèche, qui fixera, pour les années à venir, les zones constructibles, agricoles, naturelles et à protéger, ainsi que les règles d'urbanisme applicables. En mars, il est encore temps, si ce n'est pas fait, de s'inscrire sur les listes électorales, pour voter aux prochaines élections européennes. Enfin, n'oubliez pas de participer aux activités, nombreuses et variées, proposées par les associations locales. Et début avril, une surprise à découvrir !...

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

Réaménagement du stade Groussard : c'est parti !

Aménagé dans les années 1970, le stade Groussard est un lieu de vie important de la Commune. Malgré divers travaux réalisés depuis 2015, certains équipements continuent de montrer des signes d'usure et de vieillissement et/ou ne sont plus adaptés du fait de l'évolution des pratiques sportives.

Le stade nécessite donc une restructuration globale pour répondre aux besoins de chacun de ses usagers et permettre leur bonne cohabitation. C'est la raison pour laquelle la Ville a engagé la rénovation de l'équipement et confié sa réalisation à la SEM Deux-Sèvres Aménagement, dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage en 2016. Deux-Sèvres Aménagement et l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue (Beaudouin & Engel, A2I Infra et Eau Mega) ont conduit, en concertation avec la Mairie et les usagers du site, les études relatives aux aménagements et équipements extérieurs.

2 tranches de travaux jusqu'en 2020

Une première tranche de travaux sera réalisée en 2019, pour un montant de travaux de 678 530 € HT, comprenant :

- La restructuration complète du terrain de football d'honneur intégrant un système d'arrosage et de drainage ainsi que l'éclairage,
- La restructuration de la piste d'athlétisme en enrobé, également éclairée et la création d'une piste de saut en longueur,
- La restructuration de l'aire extérieure de jeux de boules, ombragée et éclairée,
- L'installation de 3 bornes foraines (électricité et eau) réparties sur le site pour faciliter l'organisation de manifestations publiques,
- La réalisation d'un bassin de gestion des eaux pluviales.

Cette première tranche vient de débuter et l'ensemble des équipements devrait être livré en septembre 2019, sous réserve de conditions météorologiques favorables, notamment pour le terrain de football. L'ensemble du site sera interdit au public pendant les travaux, à l'exception des terrains de tennis et de piscine dont les accès seront maintenus.

Une seconde tranche sera réalisée en 2020 pour un montant de travaux de 183 346 € HT, comprenant :

- La réalisation d'une nouvelle aire de jeux pour enfants de 3 à 12 ans,
- La réalisation d'un city-stade éclairé,
- L'aménagement paysagé du site par des plantations, en particulier en bordure de ruisseau afin de renforcer les berges suite à l'abattage des peupliers.

Le coût global de l'opération, financée par la Commune, est de 950 000 € HT, dont 230 000 € de subventions attribués par divers organismes.



Grand débat national à La Crèche : 3 rendez-vous citoyens pour s'exprimer

La Municipalité de La Crèche avait décidé d'organiser une série de rencontres, à la salle de l'Hélianthe, pour échanger dans le cadre du grand débat national.

Si l'ensemble des habitants de la Commune avait été convié individuellement par courrier à la 1^{ère} réunion du 2 février, les 2 rendez-vous suivants du 15 et 23 février étaient ouverts à tout public. Les participants ont souhaité pouvoir s'exprimer et formuler leurs propositions sans respecter la trame proposée par la mission nationale. Aussi, au cours de ces réunions, riches en interventions et propositions, les thématiques de l'Europe, de la fiscalité, des institutions, du gouvernement, du Président de la République, de la retraite, du chômage, du RIC, des services publics, du SMIC et de la transition énergétique et écologique ont entre autres été abordés. L'occasion également pour le Maire, Philippe Mathis, animateur du débat, de présenter les compte-rendus des séances précédentes et les contributions

apportées au cahier de doléances et de propositions qui avait été ouvert en Mairie depuis début janvier. Ce dernier a été remis à Mme le Préfet des Deux-Sèvres le 21 février.

Au total, 140 participants sont venus échanger lors de ces 3 rencontres citoyennes Créchoises.

L'ensemble des propositions formulées par les Créchois et les habitants des environs sera transmis par le Maire avant le 15 mars prochain à la mission du grand débat national, au Préfet et parlementaires Deux-Sévriens mais également au Président de la République.

Retrouvez les compte-rendus et copies du cahier de doléances sur www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vie municipale > Projets et actualités.



Prochains Conseils Municipaux : jeudi 7 mars (spécial PLUi) à 18h30 et jeudi 4 avril 2019 à 20h30

Retrouvez l'ensemble des délibérations, consultez les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sur le site internet : www.ville-lacrecche.fr : vie municipale/les séances du Conseil Municipal

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

Conseil Municipal

Pour des raisons personnelles, Emilie Blywweert, conseillère de notre liste, a décidé de mettre un terme à sa fonction et a présenté sa démission à M le Maire. C'est lors du Conseil Municipal du 7 février que cette décision a été actée et que Gérard Grether a été installé pour la remplacer. L'ensemble du Conseil a salué l'engagement d'Emilie et son sens des responsabilités.

Gérard Grether siège donc au Conseil depuis ce 7 février et sera membre de la commission « Développement économique, Commerce et Artisanat ». Il est créchois depuis 2006. Il a été Principal du collège de La Crèche de 2002 à 2005 et est aujourd'hui Proviseur du lycée Paul Guérin à Niort.

Mensuel

Nous avons déploré le mois dernier le retard pris dans la distribution de ce périodique local, avec les conséquences sur les événements annoncés dans les flyers joints en milieu de document.

En février, pas mieux. Nous nous interrogeons sur les raisons de ce retard.

Quelqu'un attendrait-il d'avoir pris connaissance de nos articles avant d'écrire son édit ? Nous avons en effet constaté, à plusieurs reprises, que lorsque nous abordions un sujet, il était aussi évoqué dans ledit édit du même mensuel (exemples : les Halles, le Grand Débat, le PLUi...) et même accompagné de quelques lignes s'apparentant à des ébauches de réponse sans doute à notre intention.

Faute de savoir si notre prose est lue par une majorité de Créchois, au moins sommes-nous lu par le 1^{er} d'entre eux ! C'est trop d'honneur ! Aurions-nous donc, comme nous l'avions

déjà suggéré, une petite influence sur la vie municipale ? A moins que notre Maire ne lise dans nos pensées !

Pourquoi avons-nous voté contre l'abandon du projet d'aménagement des Halles ?

Il est étonnant de constater que la majorité municipale et M le Maire semblent découvrir des réalités pourtant connues de longue date. La baisse de l'activité des marchés de La Crèche n'est pas nouvelle tout comme les problèmes techniques de désagrégation de la dalle plancher des Halles qui ont fait exploser les coûts. De plus M le Maire regrette l'absence de financements européens. Pourtant il semblait sûr que ces subventions seraient acquises. Enfin, toujours sur le plan financier, M le Maire anticipe sur l'hypothèse d'une baisse des compensations liées à l'abandon de la taxe d'habitation par le gouvernement. Il reprend ainsi à son compte des propos de Mme Levain, chacun d'eux semblant capable de lire l'avenir en faisant déjà un procès d'intention à l'Etat.

Pour notre part, nous avons voté contre l'abandon pur et simple du projet. En effet, aucune perspective ni projet alternatif d'aménagement ne sont proposés ni envisagés. Plutôt que de baisser les bras face à une difficulté économique surmontable, il faut faire preuve d'inventivité pour dynamiser l'activité du centre bourg.

A votre écoute : S.Giraud, G.Grether, E.Grousset, C.Héraud, O.Proust, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

PLUi : à Champs Albert, une réserve foncière de 7 ha est prévue pour la programmation d'un contournement. Excellente nouvelle ! Après l'officialisation de ce plan, le problème pourra être étudié plus sereinement, à savoir que le coût éventuel de ces travaux serait de 10 millions €, à suivre...

LES HALLES : Abandon de la grande rénovation au devis de 1 850 000 € après subventions, la charge communale aurait été de 1 470 428 €. Considérant la faible fréquentation du marché hebdomadaire : clientèle et commerçants, ainsi que la politique concernant la baisse des dotations chaque année aux communes, **il était prudent** de ne pas augmenter les remboursements actuels et à venir, déjà conséquents : 1) Hélianthe : 45 200 € d'emprunts annuels pendant encore 6 ans.

2) voirie : rue de Barilleau : 596 857 €, sub. 145 000 €, reste à charge 451 857 €. **Travaux en cours** : a) l'orgue et la tribune de l'église : les mauvaises surprises des pros ont beaucoup augmenté les devis, factures ? b) stade Groussard : prévisionnel de 2 200 000 €....

A prévoir : l'aménagement d'un **nouveau cimetière** (800 000 €), poursuivre la **réfection de la voirie** : villages, ave de Paris, ronds points etc...**constructions de logements sociaux**, etc...

ECOLOGIE : l'Allemagne totalise avec l'éolien et le photovoltaïque **20 %** des besoins énergétiques de son pays.

G.DÉBAT NAT. : produit marketing qui accouchera d'une souris ! car les problèmes mal posés n'auront pas de solutions satisfaisantes. Quant au cahier de doléances, il finira comme celui remis à Louis XVI en 1788. Lorsque la déclaration des Droits de l'Homme et la Constitution sont bafouées par nos gouvernants : ils ne sont plus crédibles !

C.LEVAIN.

Rénovation des halles du marché : le projet abandonné. Pourquoi ?

Les halles du marché ont été construites en 1935. Ce lieu d'animation et de rencontres du centre-bourg a fait l'objet, en 1952, puis dans les années 1980, de différents travaux d'aménagement et de réfection. La nouvelle majorité municipale a souhaité, dans son projet, dès 2014, mettre à l'ordre du jour, la rénovation de ce bâtiment emblématique de la Commune.

L'objectif de cette réhabilitation était de moderniser les équipements, d'agrandir la salle de réunion des halles, de le mettre en accessibilité et de retrouver au maximum la construction d'origine. Pour ce faire, la Municipalité a confié, dès 2015, à la société d'économie mixte Deux-Sèvres Aménagement, le soin d'établir un estimatif des travaux de rénovation et de préparer les dossiers de demandes de subventions. Cet estimatif, fourni dès 2016, s'élevait à 1 087 000 € HT et les subventions susceptibles d'être attribuées pour la réalisation de l'opération se montaient à 368 000 € (État, Région, Département). L'Europe était elle aussi susceptible de participer au financement à hauteur de 200 à 300 000 €. Dans ce cas, le reste à charge pour la Ville aurait été de 419 000 €, un montant acceptable pour les finances municipales.

763 000 € de plus par rapport aux prévisions initiales

En août 2018, l'équipe de maîtrise d'œuvre a présenté à la Municipalité un bilan actualisé, avec un coût supérieur, du fait notamment de la reprise de la dalle béton du bâtiment et des aménagements extérieurs devant les halles. Un devis qui a "grimpé" à 1 850 000 € HT, soit + 763 000 € par rapport au coût initial. Dans le même temps, en décembre 2018, l'Europe indiquait qu'elle ne financerait pas ce projet. Le reste à charge prévisionnel pour la Ville passait de 419 000 € à 1 480 000 €, un tel montant étant insupportable pour la caisse municipale. En effet, il aurait fallu emprunter au moins 1 200 000 € pour payer les travaux et rembourser une annuité de prêt de 88 000 €. La majorité municipale a donc proposé, lors du Conseil Municipal du 7 février dernier, d'abandonner ce projet de restructuration, mais

néanmoins de réaliser chaque année de petits travaux d'entretien des halles, soit un "coup de propre".

Une baisse de fréquentation sur les marchés

D'autre part, comme chacun a pu le constater, les marchés des Villes souffrent actuellement d'une baisse de fréquentation des consommateurs. C'est malheureusement aussi le cas à La Crèche, puisque les halles qui étaient ouvertes 4 matinées par semaine, ne le sont désormais plus que 3 : mardi, vendredi et dimanche. De plus, se pose, pour certains commerçants des halles, le problème de leur succession, suite à leur prochain départ à la retraite. Difficile de trouver un repreneur dans certains cas ! Enfin, rappelons que les locations des stands des commerçants ne rapportent à la Commune que 2 000 € par an. Une décision très difficile à prendre par les élus municipaux d'abandonner ce projet. Délibération votée par 23 voix – les 6 élus de la liste d'opposition "Un cœur pour La Crèche" se prononçant pour le maintien du projet. La Municipalité devait la transparence sur ce dossier aux citoyens Créchois ! Inutile de faire perdurer pendant des années et des années un projet qui ne pourra se réaliser, compte tenu de sa charge financière. Réaménager les halles aurait conduit, pour rembourser le prêt contracté, à majorer les impôts locaux de + 4 % dès 2021. L'abandon du projet ne signifie pas pour autant la suppression des marchés en matinée. Bien au contraire, il faut que chacun, par sa présence régulière et ses achats, puisse permettre aux commerçants de pouvoir travailler et vivre en favorisant ainsi les circuits courts.



INFO TRAVAUX

INFO TRAVAUX



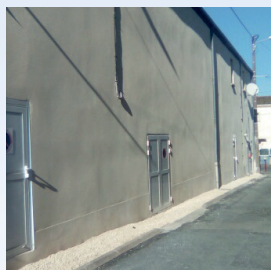
Le pont de la Basse Crèche de nouveau ouvert à la circulation



Cet ouvrage municipal, qui présentait des signes de défaillance, avec notamment la présence d'un trou sur la partie piétonnière et qui avait été fermé en urgence, a été remis en état à la demande de la Commune par l'entreprise Eiffage Route. Le pont a été renforcé et la bande de roulement

et 2 trottoirs ont été aménagés pour un coût TTC de 5 000 €.

Fin des travaux au cinéma municipal



La rénovation de la façade et le changement de 2 portes du cinéma, côté rue des Diligences sont désormais terminés. Réalisés par 2 entreprises Créchoises : Atouts travaux et Trouvé, ces travaux rendent le cinéma encore plus agréable et le confortent comme un lieu incontournable de la culture et du divertissement à La Crèche.

Coût : 20 000 €.

2 nouveaux véhicules

Dans le cadre du renouvellement et de l'équipement des services de la Ville, 2 nouveaux véhicules ont été livrés récemment. Ainsi, après une consultation publique, 2 concessionnaires automobiles locaux ont été retenus : un véhicule Peugeot qui remplacera une Clio âgée de 14 ans et un fourgon Citroën tout équipé, affecté aux services techniques pour les interventions en journée et surtout pour les astreintes de nuit et du week-end. L'ancien fourgon qui avoisine les 18 années de bons et loyaux services a été repris par le fournisseur. Coût total de l'achat par la Commune : 40 000 €.



Peintures dans les écoles

Profitant des vacances scolaires, l'entreprise Chevallereau de Chavagné a réalisé des travaux de peinture. Ici à l'école François Airault, une salle de classe et ses différents meubles sont repeints. Un coup de neuf qui en annonce d'autres... Coût : 2 300 €.



Aire de covoiturage



Située à l'entrée de La Crèche, à proximité du rond-point côté Saint-Maixent-l'École, cette aire de covoiturage est en cours d'aménagement par l'entreprise Eiffage, dans le cadre des travaux de sécurité de la rue de Barilleau. Cette aire devrait être mise en service d'ici 2 mois et comprendra une douzaine de places de stationnement.



Réfection du mur du parking de la gare



Finitions des abords du collège par le Conseil Départemental



Nettoyage du talus avenue de Paris par Jardin Loisir Paysage
Coût : 2400 €



Taille des arbustes et haies

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai. Pour voter, les électeurs non enregistrés (nouveaux habitants, jeunes de 18 ans) devront s'inscrire sur les listes électorales au plus tard le 31 mars 2019. Une permanence aura lieu à la Mairie samedi 30 mars, de 10 h à 12 h, pour les inscriptions. + d'infos : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vivre au quotidien > Vos démarches en mairie.



EN BREF & EN IMAGES !

19 janvier : rencontre avec les "pros" du foot



Les jeunes pousses du Groupement de jeunes Vallées Deux-Sèvres étaient invitées par le Conseil Régional, par l'intermédiaire de la Commune, à assister au match entre les Chamois Niortais et Grenoble. Alain Rousset, Président du Conseil Régional et Nathalie Lanzi, vice-Présidente, ont permis à 26 membres du club d'assister à cette rencontre. Le 1^{er} février, sur sa lancée, le club était invité par les chamois Niortais pour officier en tant qu'escort kids et ramasseurs de balles, lors de la rencontre opposant les Chamois à Nancy. Les jeunes joueurs qui garderont ce souvenir gravé ont assisté à un match nul 1-1.

27 janvier : la "Créchoise"



Au départ de la salle des halles, avait lieu la traditionnelle "Créchoise", organisée par l'Amicale des Cyclotouristes et marcheurs Créchois (ACTC). Une édition 2019 marquée par de mauvaises conditions climatiques. Ainsi, 239 participants, au lieu des 660 en 2018, se sont élancés sur les circuits vélo de route, VTT et randonnée. Malgré la pluie, tous les participants ont pu parcourir l'ensemble des circuits par les organisateurs qui avaient tout mis en œuvre pour que la réussite soit au rendez-vous. La Municipalité félicite l'ensemble des participants et les dirigeants de l'ACTC, présidée par Christian Gentileau.

27 janvier : championnat départemental de twirling



Après un magnifique gala en novembre 2018, le Twirling Sport Créchois organisait au gymnase de Chantoiseau, sa première grande compétition : le championnat départemental de twirling. Une véritable réussite avec 95 participants, venus de tout le Département, devant un public très nombreux admiratif et prompt à applaudir les compétiteurs. La Municipalité félicite tous les participants et les dirigeants du Twirling Sport Créchois, présidé par Florence Métayer, pour l'organisation de cette grande et belle compétition.

9 février : soirée choucroute



L'amicale des sapeurs-pompiers d'Arc-en-Sèvre a organisé, à la salle de l'Hélianthe, une soirée dynamique, rythmée et drôle sur le thème du cinéma, autour d'une choucroute copieuse qui a tenu toutes ses promesses et un service de grande qualité. Énormément de travail et d'investissement en amont pour un résultat de haute volée. L'ambiance et la convivialité étaient au rendez-vous et chaque convive particulièrement bien accueilli. Bravo à toute l'équipe de l'amicale !

Les assemblées générales

27 janvier : UDCR

Un bilan positif pour l'année écoulée à l'Union Départementale des Combattants Républicains, présidée par Louis Reymond et notamment la hausse des adhésions par l'arrivée des "OPEX" (opérations militaires extérieures). À noter également l'accession au statut d'ancien combattant des militaires envoyés en Algérie après les accords d'Evian. À cette occasion, Philippe Mathis, Maire et Adrian Duguet, Conseiller municipal correspondant défense, ont salué le travail au quotidien de cette association et leur investissement lors des cérémonies patriotiques, mais aussi des commémorations du centenaire de la Grande guerre qui se sont achevées.



3 février : Spiridon Créchois

Les événements se succéderont en rangs serrés pour l'année 2019 :

- Les entraînements collectifs hebdomadaires et la participation du club aux différentes épreuves de course à pied.
- L'organisation des 2 grandes épreuves organisées par le club :
 - 35^{ème} édition des Chemins du Roy à Sainte-Néomaye (500 participants)
 - 43^{ème} Corrida de Noël à La Crèche, doyenne des courses à pied du Département (1000 participants) sur un nouveau parcours.



L'assemblée générale s'est clôturée par la remise d'un chèque de 500 € à Virginie Mousset, chargée des opérations ressources à l'APF France Handicap et de 600 € au Président de Courir Atout Cœur, Guy-Marie Guéret.

17 février : Gaule Créchoise

Au programme des activités de 2019 :

- Alevinage : 390 kg de truites et 30 kg de sandres
- Différents concours dont celui de la plus grosse truite le 23 mars et la participation à la fête de la Sèvre organisée par la Municipalité
- Aménagement de l'aire de pêche à l'Hermessain



24 février : FNATH

Joël Chassac, Président de l'association des Accidentés de la vie, pour la section de Saint-Maixent-l'École, a présenté le programme des activités 2019. Un échange de questions réponses a suivi. Afin de récompenser certains adhérents, des médailles et diplômes de reconnaissance pour leur engagement ont été remis par Michel Girard, Maire-adjoint et Joël Chassac. La Municipalité souligne l'importance des actions de cette association qui contribue à la défense des personnes accidentées, handicapées ou malades.



Le Carnet

Naissance

12 février : Pauline ARDON

Décès

1 ^{er} février : Hélène MINAULT	101 ans
2 février : Geneviève BRARD	73 ans
6 février : Pierre SIMONNET	95 ans
10 février : Lucien DESMIER	95 ans
11 février : Aline DELHOMME	87 ans
15 février : Solange MALIVERT	101 ans
18 février : Guy CARTIER	84 ans



Complémentaire santé communale

En avril 2018, le Conseil Municipal a adopté la mise en place d'une complémentaire santé communale, donnant la possibilité aux Créchois qui n'avaient pas de couverture santé obligatoire, de souscrire un contrat individuel avec des tarifs préférentiels. L'assureur AXA, retenu à l'issue d'une consultation, a présenté son offre lors d'une séance publique, début juillet. Suite à cette réunion, Cyril Puybonnieux, Conseiller AXA, a visité plus de 80 foyers Créchois pour proposer une offre individualisée. Ainsi plus des 3/4 des personnes ont opté pour cette couverture santé. Cyril Puybonnieux s'est chargé de toutes les démarches et depuis le 1^{er} janvier 2019, les garanties souscrites sont opérationnelles. Il est toujours possible de bénéficier de cette complémentaire santé communale. Contact : 06 37 48 06 27. Plus d'infos : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vivre au quotidien > Emploi et action sociale.



L'orgue de l'église en cours de rénovation

Silencieux depuis 50 ans, l'orgue de l'église Notre-Dame-des-Neiges, datant de 1879, a été entièrement démonté fin 2018. Il est actuellement en cours de restauration complète chez un facteur d'orgue du Département.

Début février, des membres de l'association Pour l'Orgue de Notre-Dame-des-Neiges (PONDN) ont été reçus à Thénézay, dans la manufacture de Jean-Pascal Villard, facteur d'orgue, qui a pris en charge la restauration de l'instrument de l'église Créchoise.

Celui-ci a entièrement été démonté début novembre 2018 et transporté en atelier, afin de subir un nettoyage complet, remplacement des pièces trop usées, ajustement et réglages nécessaires pour faire sonner de nouveau l'instrument qui a été silencieux durant plus de 50 ans.

600 tuyaux à inspecter

Durant ces premiers mois, Jean-Pascal Villard s'est attaché à faire un repérage des différentes pièces constituant de l'orgue et a débuté les travaux de reconstruction des tuyaux. Un travail long et minutieux qui représente au moins une heure de travail sur chacun des ... 600 tuyaux qui constituent l'instrument.

Les prochaines étapes nécessiteront les compétences d'un ouvrier expérimenté en menuiserie et/ou ébénisterie. Jean-Pascal Villard est actuellement en recherche active pour cette personne. Les travaux de renforcement de la tribune débiteront quant à eux d'ici quelques semaines.

Au sein de l'église, son emplacement, perché en tribune, avec un buffet déporté sur la balustrade, orné de sculptures

religieuses de style néo-gothique apportent à l'instrument une rare spécificité patrimoniale. De plus, il est le seul orgue à tuyaux de la grande paroisse Saint-Jean-Baptiste-en-Niortais. L'instrument est composé d'un grand orgue (54 notes), d'un récit (54 notes) et d'un pédalier (20 notes).

Un financement participatif engagé

Rappelons que le coût estimatif des travaux s'élève à 82 000 €, financés par la Commune, la Fondation du Crédit Agricole, la Paroisse et l'association PONDN.

Le financement participatif, engagé par la Ville, auprès de la Fondation du Patrimoine a permis à ce jour de collecter 11 800 €. Il est encore possible de participer à la restauration de l'orgue, les dons étant défiscalisés à 66 %.

Renseignements : fondation-patrimoine.org/45451.



Chaque pièce de l'instrument est soigneusement vérifiée par le spécialiste.

Concours des "Vitrines en fête" 2018



1^{er} prix

Dans le cadre de la nouvelle formule du marché de Noël, la Municipalité avait souhaité associer davantage les commerçants Créchois en leur proposant un concours de "la plus belle vitrine" et compléter

les animations mises en place par la Ville durant les fêtes. 12 commerçants s'y sont inscrits et ont proposé un beau spectacle de décorations et d'illuminations féériques.

Un jury composé d'enfants et d'adultes a, tout au long du mois de décembre, apprécié et noté les différentes vitrines selon des critères bien définis : le respect du thème, la composition du décor et son volume, les illuminations, l'harmonie des couleurs et l'originalité de la vitrine.

Lundi 4 février, le Maire, Philippe Mathis, accompagné de membres de la Municipalité et du jury dans sa totalité, recevait l'ensemble des commerçants à l'Hôtel de Ville pour la remise des prix de ce concours.

Lauréats 2018

- 1^{er} prix : Poésie de fleurs
- 2^{ème} prix : ANP Plomberie
- 3^{ème} prix : Oxalis Vanina

Formation aux 1^{ers} secours

Fin janvier, toute l'équipe du multiaccueil Ribambelle s'est rafraîchie la mémoire et la pratique, à l'occasion d'une formation de rappel des gestes de premiers secours.

Deux formatrices, pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 79), également pompiers volontaires à La Crèche, ont accompagné les professionnelles de Ribambelle pendant 3 heures de formation "rappel PSC1". Une formation riche, dense et nécessaire !



Inauguration de la nouvelle agence bancaire

Après plusieurs mois de travaux, l'agence Crédit Agricole de La Crèche a été inaugurée jeudi 7 février en présence de Gérard Turpeau, Directeur d'agence, Alain Branger, Président de la Caisse locale, Thierry Liard, représentant la

direction de la Caisse régionale, Patrick Sauvaget, Vice-président de la Caisse régionale et Philippe Mathis, Maire. Ce dernier a largement souligné le rôle majeur du Crédit Agricole dans le financement des collectivités publiques et des entreprises et a vivement remercié les représentants de la Caisse régionale pour leur implication dans le développement du territoire.

Des clients, des partenaires et plusieurs anciens directeurs de l'agence étaient présents, notamment René Pétorin qui a été le premier Directeur d'agence nommé à La Crèche, en septembre 1987. Des méthodes et un concept qui ont bien évolué en 30 ans ! Désormais, Gérard Turpeau et son équipe disposent de nouveaux locaux fonctionnels, très agréables pour travailler et recevoir les nombreux clients.



Structures gonflables



Les 27 et 28 janvier, la salle de l'Hélianthe était devenue le royaume des enfants. L'association Loisirs et Partage, le comité des fêtes La Crèche en Folie et la Commune avaient uni leur énergie et leur savoir-faire pour proposer aux enfants un univers festif et ludique de

plusieurs structures gonflables géantes. Un espace était dédié aux plus petits et de nombreux jeux de sociétés et jeux en bois géants à disposition. Une belle occasion pour les 300 enfants présents sur ces 2 jours de sauter, grimper, glisser, escalader ou slalomer dans cet ensemble féérique et sécurisé. Un rendez-vous incontournable que l'on retrouvera en 2020 pour la 6^{ème} édition.

Aprèm'sport des vacances d'hiver



Les Aprèm'sport, organisés par la Commune du 18 au 22 février et qui viennent compléter l'offre d'animations sportives proposée sur le territoire, ont réuni 39 enfants de 9 à 15 ans durant la 1^{ère} semaine des vacances d'hiver. Ces jeunes ont

profité des activités extérieures, comme la patinoire et le laser-game. Au programme également, en intérieur, de l'escalade, du football, du badminton, du hockey, du tennis de table et du ball bouncer (dérivé des jeux de crosse). Le vendredi, les animateurs ont entraîné les enfants dans des olympiades sportives qui ont nécessité beaucoup d'énergie de leur part. Une très belle semaine sportive et collective qui sera renouvelée aux prochaines petites vacances, soit à Pâques.

Audition de l'école de musique

53 élèves se sont produits en individuel, duo, ou plus grands ensembles instrumentaux à l'occasion de l'audition de l'école de musique municipale, vendredi 8 février, à la salle de l'Hélianthe.



Le programme très éclectique allait du baroque au rock, en passant par le classique, la musique de films, le rap, la chanson Française... Étaient concernés la chorale d'enfants, une classe de première année de formation musicale, les classes de violon, flûte traversière, piano-synthétiseur, batterie, guitare, saxophone, et l'atelier jazz-musiques actuelles.

De nombreux ensembles instrumentaux ponctuels multi-classes ont été mis en place à l'occasion de cette soirée. La classe de saxophone, forte de 8 saxophonistes, accompagnés par des élèves batteurs et des professeurs, a donné une belle prestation, tonique et étincelante. De très beaux moments de musique et de plaisir partagé, que l'atelier jazz-musiques actuelles a conclu avec brio, et un rappel enthousiaste du public encore présent malgré l'heure tardive.



Marché public

La société Immobilière Atlantic Aménagement construit, à la demande de la Commune, 12 logements locatifs sociaux (8 logements rue du Bourdet et 4 dans le lotissement des Jardins des Champs de Grelet à Miséré). Ce marché à procédure adaptée est ouvert aux entreprises et aux artisans. Téléchargez les dossiers d'appels d'offres :

- Rue du Bourdet : <http://bit.ly/2lGeODA>
- Jardins des Champs de Grelet : <http://bit.ly/2T3292o>

Marty McFly de passage à La Crèche !



Samedi 9 février, de nombreux spectateurs s'étaient donnés rendez-vous pour la Nuit du cinéma spéciale "Retour vers le futur" au cinéma Henri-Georges Clouzot. Au programme de la soirée : la diffusion de la célèbre trilogie de Robert Zemeckis dès 18 h, un en-cas offert et un quizz. 4 gagnants sont repartis avec en poche 2 entrées de cinéma. Cette année, le public avait pu lui-même choisir le programme de la Nuit du cinéma via un vote sur la page Facebook de la Ville. "Retour vers le futur" l'avait remporté haut la main, devant les trilogies "Mad Max" et Clint Eastwood. La prochaine soirée à thème aura lieu le vendredi 8 mars, à l'occasion de la 2^{ème} soirée Glam chic. Préparez vos blousons noirs et votre gomina pour une soirée "Grease"!



Des ours au cinéma !



Mardi 26 février, c'était atelier masque au cinéma Henri-Georges Clouzot. Après la diffusion du film "La chasse à l'ours", dans le cadre du festival cinéma Téléràma enfants, on coupe, on colle et on se déguise en ours polaires !

"Chasse aux beurks" du périscolaire

Une "chasse aux beurks" s'est déroulée le 5 février dernier, organisée par l'accueil périscolaire du site de l'élémentaire bourg, avec 8 enfants. Ceux-ci, désormais habitués à cette activité sont allés au stade Groussard pour ramasser les détritiques et autres papiers gras jetés. La récolte de déchets a été fructueuse encore cette fois. Cette activité fait partie du projet pédagogique des accueils périscolaires dans le cadre de la préservation de l'environnement et de la connaissance du patrimoine local.



Carnaval à Chavagné



Vendredi 15 février, les élèves de l'école François Belin de Chavagné ont fêté leur départ en vacances. Comme tous les ans, l'association des parents d'élèves a offert aux enfants un goûter amélioré à base de gâteaux, de crêpes et de jus de fruits. Enfants et adultes, tous déguisés, ont profité de ce moment convivial sous un soleil au rendez-vous, pour se souhaiter de bonnes vacances de février. Bravo à tous pour cette belle initiative.

Une convention locale de coopération de sécurité signée

Lundi 4 février, au cœur de la zone d'activité économique Atlansèvre, plusieurs acteurs de la sécurité s'étaient retrouvés à l'entreprise de conduite Française (ECF) pour signer un partenariat visant à renforcer la sécurité sur les zones d'activités.

À cette occasion, Isabelle David, Préfet des Deux-Sèvres, le Colonel Jean-Pascal Chateau, Commandant le groupement départemental de Gendarmerie, Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes, Philippe Mathis, Maire de La Crèche, Joël Cosset, Maire de François et Jérôme Terrasson, Président d'Atlansèvre, ont décidé la mise en place d'une coopération opérationnelle renforcée sur la zone Atlansèvre de La Crèche-François.

Des zones sensibles

Le périmètre de cette zone, qui compte plus de 150 entreprises et 2300 salariés en plein développement, se situe à un carrefour intéressant sur l'axe La Rochelle - Poitiers ainsi qu'à une entrée et sortie des autoroutes A83 et A10, ce qui l'expose à une situation particulière d'insécurité. En effet, les activités de stockage de produits et surtout la facilité d'accès demeurent attirantes pour les délinquants potentiels. Les signataires de cette convention - la deuxième signée à ce jour dans le Département - s'engagent à conjuguer leurs efforts pour prévenir et lutter encore plus efficacement

contre toutes les formes de délinquance et de malveillance.



Un partenariat renforcé

Des actions de sensibilisation des entreprises privées seront mises en place pour lutter contre la délinquance et renforcer la sécurité. L'ensemble des forces de sécurité : Gendarmerie Nationale, Police Municipale, sociétés privées de sécurité, Maires et entreprises échangeront, en temps réel, des informations opérationnelles. De même, les patrouilles de surveillance de la Gendarmerie, déjà très présentes sur le territoire des deux Communes de jour comme de nuit, porteront une attention encore plus soutenue aux zones d'activités économiques. Cette présence renforcée des forces de sécurité porte déjà ses fruits puisque les vols constatés sont en chute libre sur les territoires de La Crèche et de François.

Beau succès du 2^{ème} job dating



Jeudi 31 janvier dans l'après-midi, la salle de l'Hélianthe à La Crèche a connu l'affluence. En effet, à l'occasion du 2^{ème} job dating, organisé sur le territoire du Haut Val de Sèvre, près de 500 personnes en recherche d'emploi ou/et de mobilité avaient fait le

déplacement pour rencontrer les 38 entreprises qui recrutent en ce moment. 120 offres d'emplois étaient proposées par des entreprises, artisans, agences d'intérim sur le secteur dans les domaines du transport, de la logistique, de l'agroalimentaire, de l'industrie et de l'artisanat. Ce nouveau job dating était organisé par plusieurs partenaires : la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, la Chambre des Métiers, le Comité de Bassin d'Emploi, le Club des Entreprises d'Atlansèvre, Pôle emploi, la région Nouvelle-Aquitaine et la Maison de Services au public. Nul doute que ces "mises en relation" déboucheront sur des emplois en CDD et surtout en CDI... et ce, très rapidement !

3 bâtiments en construction

Depuis début janvier, les travaux d'implantation de 3 grandes plateformes se concrétisent sur des terrains de la zone Champs Albert, disponibles depuis une dizaine d'années. La Communauté de Communes a vendu fin 2018, près d'une vingtaine d'hectares



à 3 groupes d'envergure nationale et internationale. Après les plateformes, les bâtiments seront édifiés pour permettre leur mise en service aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres de cette année et bien sûr, l'arrivée des nouveaux salariés. Ici, sur une parcelle de 4 hectares, l'entreprise Eiffage Route, qui a été choisie pour aménager la plateforme d'un bâtiment de 16 000 m², destiné à entreposer des denrées alimentaires. Comme Eiffage, d'autres entreprises de La Crèche et des Deux-Sèvres ont "décroché" ces travaux de construction qui remplissent leurs carnets de commandes et vont donner du travail à leurs salariés pendant plusieurs mois.

L'implantation d'Aftral a débuté

Annoncée fin 2017, l'implantation de cette entreprise se concrétise aujourd'hui. Aftral sera sur la zone Atlansèvre, située à Baussais, et ouvrira un centre de formation aux métiers du transport et de la logistique. Sur un terrain de 18 000 m², vendu



par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, cette entreprise va construire un bâtiment de 1 600 m² qui comprendra des salles de cours, des locaux administratifs et un espace pour les formations. Sur ce terrain, sont également prévues des pistes pour poids lourds et une aire de manœuvre pour les engins de travaux publics. Avec ses formateurs, Aftral devrait accueillir au démarrage une cinquantaine de stagiaires par jour.

Médiathèque intercommunale La Ronde des Mots

Médiathèque
La Ronde des mots

Prix des lecteurs

Prochainement : lancement de la 2^{ème} édition du prix des lecteurs dans vos médiathèques intercommunales, organisé en partenariat avec la Médiathèque départementale des Deux-Sèvres : 3 sélections (Romans adultes, Romans ados et Mangas) à découvrir jusqu'au mois d'octobre 2019.

Renseignements et inscription auprès des bibliothécaires.

Festival "Vibrations"

Dans le cadre du festival départemental Vibrations, un atelier découverte du jazz et de la contrebasse sera proposé le samedi 6 avril à 10h30 par le Duo Luluby. Ouvert à tous à partir de 5 ans, gratuit, sur inscription.

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : <http://www.cc-hautvaldesevre.fr>

 Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

1, rue des Écoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. 05 49 05 36 09

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi

15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30



Communauté de Communes Haut Val de Sèvre

7 bd de la Trouillette - 79400 Saint-Maixent-l'École

Tél. : 05 49 76 29 58. <https://cc-hautvaldesevre.fr/>

 Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.



Espace économique Atlansèvre

Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et

 Atlansèvre - pôle économique.

AGENDA DE LA VILLE

Samedi 2 mars

Loto

Organisé par le GJ Vallées 2 Sèvres
Salle de l'Hélianthe
Renseignements :
gjvallees2sevres@gmail.com

Dimanche 3 mars

Crêpe-party

Organisée par Rocs family
Centre équestre Équi-rocs
De 14 h à 18 h
Renseignements :
gapoeugenia@gmail.com

Jeudi 7 mars

Conseil Municipal

Hôtel de Ville
À 18 h 30

Vendredi 8 mars

Soirée Glam chic "Grease"

Cinéma Henri-Georges Clouzot
À 20 h
+ d'infos :  Ville de La Crèche

Mardi 12 mars

Théâtre "Géhenne"

sur le thème "Culture, sports et faits religieux"
Organisé par le CDOS79, la Préfecture des Deux-Sèvres, Familles rurales et la Ligue de l'enseignement
Salle de l'Hélianthe
À 20 h
Entrée gratuite
Renseignements et inscriptions :
05 49 06 61 10

Samedi 16 mars

Soirée dansante "poule au pot"

Organisée par le P'tit bal Créchois
Salle de l'Hélianthe
À 18 h 30
Renseignements : 05 49 25 59 96

Dimanche 17 mars

Carnaval

Organisé par le comité des fêtes
La Crèche en folie
Salle de l'Hélianthe
À partir de 14 h

Mardi 19 mars

Cérémonie commémorative

À la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Monument aux morts
À 11 h

Samedi 23 mars

Concours "Truite trophée"

Organisé l'AAPPMA La Gaule Créchoise
Lieu-dit Les Guibertières
À 6 h 45
Renseignements : 06 17 59 65 75

Samedi 23 mars

Journée de souvenirs

Organisée par l'amicale des Ardennais en Deux-Sèvres
Restaurant Les Pyramides
À 12 h
Inscriptions avant le 18 mars

Samedi 30 mars

Inscriptions sur les listes électorales

Permanence Mairie
De 10 h à 12 h

Dimanche 31 mars

Géobiologie

"Le symbolisme du temple Égyptien"
Organisé par Hashi-Hikari
À 14 h
Renseignements : hashi-hikari@laposte.net
Tél. : 06 20 26 71 35

Jeudi 4 avril

Conseil Municipal

Hôtel de Ville
À 20 h 30

5 & 6 avril

Bourse aux vêtements

Printemps - été
Organisée par les Dames de Cœur Créchoises
Salle des halles
Ven. 5/04 : de 9 h à 19 h 30
Sam. 6/04 : de 8 h 30 à 18 h 30

Samedi 6 avril

Thé dansant

Organisé par le P'tit bal Créchois
Salle de l'Hélianthe
À 14 h 30
Renseignements : 05 49 25 59 96 / 05 49 06 08 31

Dimanche 7 avril

Bourse vêtements, jouets, puériculture

Organisée par l'APE Boisragon
Salle de l'Hélianthe
De 10 h à 17 h
Renseignements : boisragonape@gmail.com
Tél. : 06 68 75 24 09



Programme Culturel 2018-2019
Ville de La Crèche
RÉMINISCENCE par la Cie E.Go
Samedi 18 mai à 20 h 30
Salle HG Clouzot
MAGIC BOX
Vendredi 15 novembre à 20 h 30
Salle de l'Hélianthe
Infos & résa : www.ville-lacreche.fr
www.ticketmaster.fr



Cinéma
John TRAVOLTA Olivia NEWTON-JOHN
GREASE
ANOUS ALLOCINE.COM CUI VAGABOND

Soirée Glam chic
Vendredi 8 mars

NOUVEAU Food truck : Belga

Originaire de la célèbre ville de Binche, en Belgique, Olivier Dormal est Créchois depuis 3 ans et a décidé d'apporter un peu de son patrimoine grâce à la création du food truck Belga. Il propose la fameuse frite belge à la graisse de bœuf ainsi que les spécialités typiques des friteries belges. Les différents emplacements du camion seront prochainement communiqués sur le site www.belgafood.fr/.
Tél. : 07 80 50 74 47



NOUVEAU Psychologue clinicienne : Émilie Chaumet

Expérience de 12 ans dans le champ du médico-social, formée à l'accompagnement thérapeutique de tous les âges de la vie, soutien psychologique et/ou psychothérapies individuelles auprès des enfants, adolescents et adultes, dans un lieu chaleureux. Cadre de travail individualisé, adapté à la demande. Consultations sur RDV. Possibilité de déplacement à domicile pour les personnes à mobilité réduite.
Tél. : 06 47 30 44 00 - Email : echaumet.psychologue@gmail.com
16 bis avenue de Paris - 79260 La Crèche (à côté de la pharmacie, anciennement cabinet d'hypnothérapie)

